

## LA PAROLE EST À NOUS

En publiant *Ici les habitants*, nous voulons que le maximum d'habitants puisse être tenu au courant de ce qu'il se passe au sein de la com com Creuse Grand Sud. Vous pouvez demander à le recevoir par mail, le trouver sur facebook, l'imprimer et le diffuser autour de vous.

Photocopiez-le, déposez-le chez les commerçants, distribuez-le à vos voisins.

### Petite comptine

**P**romenons nous dans les bois, pendant qu'la tutelle n'y est pas  
Si la tutelle y est elle te condamnera, mais comme elle y est pas elle te condamnera pas !  
Tuteloup y es tu ? non  
M'entends tu ?  
Que fais tu ?  
Je cherche les coupables !

**P**romenons nous dans les bourgs, pendant qu'la tutelle n'y est pas  
Si la tutelle y était elle te ruinerait, mais comme elle y est pas elle te ruinera pas !  
Tuteloup y es-tu ?  
Pas encore.  
Que fais tu ?  
Je calcule !

**P**romenons nous dans les chemins, dans les chemins de la comcom.  
Si la tutelle y était elle nous réglerait nos comptes, mais comme elle y est pas ils ne se régleront pas !  
Tuteloup y es tu ?  
Presque  
Que fais tu ?  
J'arrive !

**Prochaine réunion du conseil communautaire**  
**Jeudi 16 mars, 19h**  
**à St-Alpinien**

Les réunions de conseils communautaire sont publiques, vous pouvez venir y assister. Cette réunion sera consacrée à l'examen des orientations budgétaires 2017, préliminaires au vote du budget qui aura lieu un mois plus tard.



Jeudi 23 février 2017

**Des habitants parlent aux habitants**

**Communauté de communes Creuse Grand Sud**

### FAISONS UN POINT D'ACTUALITÉ

**Dans ce numéro nous vous proposons un petit tour d'actualité de la com com. Ce qui avance, ce qui bouge, ce qui piétine...**

#### La commission des finances

Ça y est, ça travaille dur à la com com, le rythme des commissions s'est notablement accéléré depuis le début de l'année. Mais les résultats ne sont pas encore là.

**La commission des finances** a travaillé sur une proposition (émanant de qui ? sur quel projet et quels objectifs ?) :

- **1) diminution de 20%** du financement de la petite enfance et des associations + revente du camping d'Aubusson + renégociation des emprunts + diminution des charges d'administration générale = économie espérée de 300.000 €
- **2) réduction voire gel des investissements** <sup>(1)</sup>
- **3) réduction de l'attribution de compensation** de 300.000 € soit 17 % du montant actuel.

**Au départ, ça coinçait**, certaines communes traînant les pieds. Finalement, l'obligation de résultat (un budget équilibré d'ici le 15 avril) fait bouger les lignes. Une partie du FPIC pourrait même éventuellement être reversée par les communes à la com com, sous réserve des votes de chaque conseil municipal. Et, comme le dit une élue désabusée : « *Moi, mon conseil municipal, la com com, ils s'en foutent ...* » On en est là ... Si le 15 avril un budget équilibré n'est pas sorti du chapeau, ce sera la tutelle, tout simplement.

(1) Remarquons que pour faire des investissements, il faut un excédent de fonctionnement ! Or il y a déjà un déficit à combler de 900 000 € au bas mot. On ne peut donc pas compter sur le gel des investissements pour combler le trou de fonctionnement !

#### La commission des statuts

**Réunion le 23 janvier, réunion le 1<sup>er</sup> février**, on ne chôme pas non plus. Comme les participants à la réunion de préparation du 31 l'avaient constaté, sans chiffres précis sur les coûts des compétences et sans projet global, comment choisir et éventuellement trancher ? Le risque est d'arriver à un conflit manichéen entre partisans de la voirie versus partisans de la petite enfance, ce qui n'aurait aucun intérêt en soi ...

Comme le dit notre ami Hippolyte : « *Pour commencer, je ne vois pas comment ils peuvent avancer efficacement à 20 ou 30 autour d'une table. Ils feraient mieux de se répartir les thèmes par petits groupes de 4-5 personnes, qui travailleraient sur les coûts, les obligations légales, les projets et les contraintes de leur thème, et après les groupes rassemblent tout ça. Bon, j'dis ça, j'dis rien ...* »

**Une info** : les statuts adoptés en catastrophe le 20 décembre dernier, parce que le préfet voulait à tout prix qu'ils soient mis en conformité avant la fin de l'année, ces fameux statuts vont finir au placard. Le préfet a admis qu'on n'allait pas faire voter tous les conseils municipaux pour des statuts qui étaient déjà en cours de refonte, et qu'il faudrait revoter à nouveau dans les tous prochains mois. Les statuts n'étaient pas légaux depuis longtemps, ils peuvent bien le rester quelques mois de plus !

## La commission culture

Un « audit » des associations du territoire a été fait (vous le trouverez sur notre page facebook – accessible même à ceux qui n'ont pas de compte facebook, répétons-le), qui a permis de prendre la mesure de la vitalité du secteur associatif !

La commission s'est posé la question de savoir ce que serait l'identité culturelle de la com com : c'est un début prometteur ! Elle a aussi fait le constat qu'il est à peu près impossible d'avancer en grand groupe, et aurait décidé de constituer des petits groupes de travail. C'est Hippolyte qui va être content !

## Le futur Conseil de Développement ou quelque soit le nom qu'il prendra ...

**Il est sur les rails !!!** Tout du moins, il le sera si les élus votent le principe de sa création lors du prochain conseil communautaire. Un groupe va se constituer, composé d'élus et d'habitants, pour réfléchir à ce que pourraient être sa composition, son rôle, son fonctionnement... Rappelons que les conseils de développement peuvent conseiller, donner des idées, apporter une expertise d'usage, soumettre des propositions au conseil communautaire. Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'avancement de sa mise en place, pour laquelle vous pourrez être sollicités.

Avec la mise en place du conseil de développement pourra commencer une phase de travail sur **un projet de territoire**. Pour l'instant, il n'en est qu'aux prémices. Mais si ces sujets vous intéressent, si vous souhaitez y prendre une part active, manifestez-vous, faites-le nous savoir !

## Le questionnaire de la com com

**Vous avez jusqu'au 27 février pour le remplir.** Même si on peut avoir des doutes sur une démocratie participative qui s'appuie sur des questionnaires, c'est sans doute l'occasion de montrer que les affaires de la com com nous tiennent à cœur, et que nous ne restons pas silencieux devant ce qui se passe. Il y a largement la place pour y mettre des commentaires et des suggestions, usez-en !

**Quelques-uns des retours que nous avons reçus :**  
« **En effet, ce questionnaire est un début** mais en effet, il me semblerait utile qu'on se rencontre avant car j'avoue que sur certains sujets, je ne suis pas vraiment au point. Cela mérite en effet quelques explications ! »

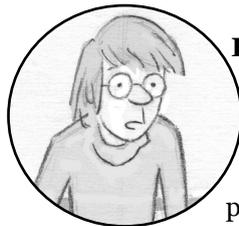
« **Démocratie participative très bien**, mais à chaque réponse il y a un souhait (mais non budgété !!! aussi il est parfois facile de proposer mais difficile de réaliser sans conséquences sur les finances futures). Combien de personnes sont susceptibles d'avoir un avis réalisable? Exemple : tout le monde est d'accord pour avoir un revenu universel mais où prend-on l'argent ? Personne n'est capable de le budgéter alors on va dans un mur en carton ou en béton. Démocratie participative : excellent mais il reste à travailler la forme »

« **Que se passe-t-il si les réponses** émanent en majorité des gens n'habitant pas Creuse Grand Sud (question posée à la fin) ? Quel traitement différencié pensent-ils faire? Poussons le bouchon : 100 réponses, 55 hors com com pour le maintien des routes, l'économie, le tourisme et la piscine, mais ni la petite enfance, ni le culturel ; et 45 dans le périmètre, qui eux ne veulent plus des routes, ni de la piscine et par contre plébiscitent la petite enfance et le culturel ? Comment vont-ils dépouiller ça ? C'est donc bien de la com et rien d'autre. »

## La CLECT, petite histoire d'un club select

**L'attribution de compensation, vous vous souvenez ?** C'est ce que la com com, qui perçoit la taxe professionnelle à la place des communes, leur reverse après avoir déduit le montant de ce qu'elle réalise désormais à leur place (c'est rapide, voyez nos anciens numéros pour plus de détails !).

Mais qui calcule les montants de ce que la com com fait à la place des communes, et comment ? Eh bien, c'est la CLECT, **la commission locale d'évaluation des charges transférées**. Elle va se réunir le 1<sup>er</sup> mars prochain, pour essayer de réviser les sommes reversées, afin de tenter de retrouver un équilibre entre charges et produits transférés. Pas gagné d'avance, si les communes continuent à tirer la couverture à elles...



par-ticipé aux travaux de la CLECT en 2014.

« **D'abord**, nous résume Hippolyte, cette personne avait été élue en mars 2014, soit 3 mois après la création effective de Creuse Grand Sud. Donc, pour elle, tout était en place, les équilibres financiers globaux étaient trouvés, il ne restait que quelques ajustements à faire.

La CLECT n'a été réunie qu'en ... décembre 2014, après un an (un an !!!) de fonctionnement de CGS. Il y a été question de Croze et Gioux (les deux communes qui ne faisaient pas au départ partie des com com qui

fusionnaient), de la prise de compétence petite enfance, nouvelle pour Aubusson-Felletin, du camping et de la voirie. À aucun moment, il n'a été question d'équilibres budgétaires. Michel Moine aurait même dit que, de toutes façons, il n'y avait aucun problème, «on» avait des réserves ... Rappelons que, dès cette année 2014, l'État s'était ému de la possibilité d'un déséquilibre budgétaire dû à un empilement trop vaste de compétences.

La CLECT s'est réunie une deuxième fois, l'année suivante. La réunion a duré en tout et pour tout ... 20 minutes. Voilà comment la question des charges transférées entre la com com et les communes a été gérée au moment de (ou plutôt, après !) la fusion. »